

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 115 (1989)
Heft: 10

Artikel: Les paradoxes genevois
Autor: Raffestin, Claude
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-76904>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les paradoxes genevois

Sans doute faut-il se garder d'exalter les lieux où l'on vit et de les singulariser à l'excès pour en dégager l'originalité; néanmoins, au risque de s'attirer la remarque de Talleyrand sur l'existence des cinq continents... et de Genève, force est d'admettre un certain «Sonderfall Genf» comme disent nos compatriotes alémaniques. Pourquoi? Parce que Genève est certainement avec ses 246 kilomètres carrés et ses 365 000 habitants le plus petit ensemble urbanisé au monde qui dispose de toutes les fonctions et de tous les services d'une ville de plus d'un million d'habitants. Genève, ne serait-ce que pour cette raison objectivement vérifiable, est un microcosme dont les conditions et les comportements sont paradoxaux: son développement est sans commune mesure avec ses dimensions.

Destin particulier

La «République» doit-elle ce destin particulier à une situation géographique particulièrement favorable ou à d'autres facteurs? Les géographes ont beaucoup parlé, dans une large mesure à tort, de la position de carrefour de Genève. Certes, Genève est bien un carrefour, mais longtemps médiocre:

PAR CLAUDE RAFFESTIN,
GENÈVE

on pénètre sur territoire genevois par un passage étroit en provenance de la Suisse et on n'en sort côté français que par le Mont Sion ou la gorge du Fort-l'Ecluse. Il a fallu la mise en service du tunnel du Mont-Blanc, en 1965, pour améliorer le carrefour et l'ouverture, aussi, de quelques autoroutes. Genève n'est pas davantage un carrefour ferroviaire et la ligne tangentielle n'a jamais été raccordée à la France par la gare des Eaux-Vives vers Thonon et Evian. Finalement, seul l'aéroport international de Cointrin offre des échappées faciles tous azimuts.

A certains égards, Genève a occupé, et occupe encore en partie, une position insulaire - d'où l'importance de l'aéroport pour y accéder ou s'en échapper. D'ailleurs, jusqu'aux traités de 1815 et 1816, Genève est un «archipel» avec des terres et des possessions séparées les unes des autres. L'ensemble homogène que nous connaissons aujourd'hui n'a pas deux siècles! Malgré cela, Genève n'en a pas moins connu un étonnant développement et l'on peut se demander, après Sartre, si ce n'est

pas «au sein de l'histoire que la nécessité géographique apparaît»? Question d'autant plus pertinente que Genève est ceinturée par 103 km de frontières, soit 1 km pour 2,38 km² de surface!

La conscience d'avoir peu à espérer d'un territoire exigu a incité les Genevois à se créer un «territoire abstrait» aux dimensions du monde, en se branchant sur les grands courants de l'histoire: ils ont compensé la rareté de l'espace par la richesse du temps.

Qu'est-ce à dire? Que Genève s'est développée en jouant sur l'information: celle des courants commerciaux avec les foires d'abord, durant la période médiévale, qui s'est conjuguée avec le mouvement communal ensuite. Au XVI^e siècle, la Réforme est un autre grand courant de l'histoire, qui va drainer vers Genève une immigration de grande valeur qui stimulera l'imprimerie, introduira le travail de la soie et surtout l'horlogerie. La fondation de l'Académie en 1559 fit beaucoup également pour l'image et le renom de Genève. Le manque de terres freinera l'investissement foncier et dès le XVII^e, le capitalisme genevois cherchera du côté des investissements lointains et de la spéculation le moyen d'arrondir sa fortune: la France, la Hollande et l'Angleterre seront des marchés privilégiés. Au XVIII^e c'est le triomphe du capitalisme commercial et de la fabrique de l'indienne, qui disparaîtra au début du XIX^e, et de la banque qui demeure aujourd'hui encore bien implantée à Genève. Au XIX^e siècle, après le démantèlement des fortifications, une nouvelle vague d'immigration, régionale surtout, vient faciliter l'industrialisation après 1860.

L'introduction d'une nouvelle information technique - mécanique, électro-mécanique, chimique - relancera la dynamique urbaine jusqu'à la Première Guerre mondiale. Les années 1920-1945 seront des années difficiles de récession ou de crise. Encore qu'il ne faille pas oublier l'idée internationale, avec la SDN et la construction de l'aéroport.

Aventure économique

La reprise des affaires après 1945 va lancer Genève dans une aventure économique sans précédent et dont le dynamisme va durer pratiquement trente ans. Entre 1941 et 1975, la population a doublé. Genève a connu, au cours de cette période, des phases de «déterritorialisation» et de «reterritorialisation» effrénées qui, d'une part, ont provoqué des changements importants dans le paysage et qui, d'autre part, ont modifié les équilibres politiques par l'émergence de mouvements hostiles au développement ou préoccupés par la protection de l'environnement. L'aménagement du territoire, à travers l'enjeu du sol, est devenu un objet de disputes et d'affrontements. A cela il faut ajouter une crise du logement endémique que, malgré d'indéniables efforts politiques, on n'est pas parvenu à résorber.

Devenu un canton tertiarié à plus de 80%, Genève a vu ses industries classiques s'effacer au profit de nouvelles activités liées à l'électronique et à l'informatique. Depuis 1985, des signes de transformation dans le paysage économique et démographique placent Genève face à son destin futur.

Les problèmes actuels de Genève intéressent trois échelles différentes: la région, la Suisse et l'Europe. Ces échelles sont emboîtées et complémentaires. Régionalement, la position genevoise s'est dégradée par rapport aux années soixante. En effet, son développement économique la contraint à recourir à la main-d'œuvre frontalière des zones de l'Ain et de la Haute-Savoie et à celle, pendulaire, du canton de Vaud. D'autre part, ses ressources en sol s'amenuisent et non seulement elle n'est pas en mesure

d'assurer le logement de tous ceux qu'elle emploie, mais encore elle a de plus en plus de difficultés à fournir des terrains aux entreprises. Le temps travaille manifestement contre elle et son seul salut réside dans une coopération interrégionale accrue au sein d'une grande région franco-valdo-genevoise. Il existe, bien sûr, des institutions de coopération, mais la réalité quotidienne n'en demeure pas moins négative pour Genève. Voyons les faits.

La région française, après avoir connu un développement moins rapide que celui de Genève, est en train de connaître des initiatives économiques significatives. Un seul exemple suffira à illustrer notre thèse: celui d'Archamps. Ce techno-parc collé à la frontière est prêt à accueillir des entreprises de pointe. Il y avait là l'occasion de chercher à négocier avec la région française une zone industrielle, à vocation internationale d'abord et à gestion internationale ensuite, pour créer des synergies aussi utiles à la région française qu'à la région genevoise. Apparemment la greffe n'a pas pris. Genève aurait dû provoquer des rencontres, en liaison avec Berne, pour négocier un permis frontalier contre un permis d'habiter en France. Là non plus, à notre connaissance, rien ne s'est fait. Du côté vaudois, la situation n'est guère meilleure. Lausanne est en train de devenir le centre économique de la Suisse romande et d'être le véritable relais de la puissance économique zuricoise mais, faut-il le dire, seulement un relais. Genève et Lausanne constituent une véritable agglomération dont l'importance est comparable à Zurich. Vaud dispose de ressources en terrains industriels dans le Nord vaudois qui pourraient être valorisées par une réelle collaboration entre les deux cantons. L'avenir régional de la Suisse romande passe par une entente entre Genève et Lausanne, qui aurait pour effet de donner une identité aux Romands capables dès lors, par des accords avec le Valais, Fribourg et Neuchâtel, d'être des partenaires à part entière des Suisses alémaniques. Il n'est pas bon dans un pays fédéraliste que l'initiative économique passe, pour l'essentiel, par une seule métropole. Or la stratégie zuricoise entraîne la Suisse vers une centralisation éco-

nomique préjudiciable, à la longue, à l'ensemble des Suisses. Les équilibres régionaux sont garants de l'équilibre helvétique non seulement sur le plan économique mais aussi sur le plan politique.

Par rapport à l'ensemble européen, Genève, et par conséquent aussi la Suisse romande, est bien placée sur le grand axe nord-sud Rhin-Rhône qui partage l'Europe communautaire par la moitié. On peut estimer que cette zone sera un lieu d'investissements après 1992. Les Suisses n'attendent d'ailleurs pas cette échéance pour investir dans cette zone axiale.

Et l'avenir ?

L'avenir de Genève ? Personne n'est en mesure de déchiffrer le futur, mais il est néanmoins possible à l'aide de scénarios d'estimer grossièrement les problèmes. Dans le passé, une partie du succès de Genève a été dû à des conditions socio-économiques et à un environnement favorables. Un énorme effort d'aménagement est nécessaire pour préserver l'environnement qui tend à se dégrader du point de vue tant physique que social, tant écologique qu'économique. Genève doit donc, dès maintenant, consentir des investissements dans ce domaine et cela dans le cadre d'une politique adaptée.

D'autre part, on l'a vu, le futur se fabrique avec de l'information innovatrice, c'est-à-dire des connaissances nouvelles. Genève doit donc être en mesure soit d'élaborer cette information, soit de l'importer et de l'adapter à ses besoins. Il convient pour cela d'encourager les institutions qui vont dans ce sens. Il faut savoir sélectionner cette information et la traiter. Mais il faut savoir la communiquer et la transmettre.

Dans ces conditions, le futur de Genève dépendra de la capacité des entreprises, des institutions, des syndicats, des établissements d'enseignement secondaires et universitaires à intégrer, traiter et transmettre la meilleure information possible dans tous les domaines.

Pour y parvenir, Genève doit se brancher sur les réseaux existants ou en créer de nouveaux. L'innovation se diffuse par les réseaux, mais elle se contrôle et s'utilise aussi par les réseaux.

Adresse de l'auteur :
Claude Raffestin
Professeur à l'Université
7, rue Jean-Calvin
1204 Genève